



Grand Est



# Cas types système d'avenir ovins viande du Grand Est

## ACTUALISATION ÉCONOMIQUE 2020



Les 3 cas types présentés dans ce document sont issus d'une réflexion conjointe d'un groupe de techniciens et d'éleveurs soucieux de l'évolution de leurs systèmes polyculture-élevage dans la région Grand Est. Ce groupe a défini des pistes d'évolutions intégrant les aléas climatiques tout en répondant aux enjeux suivants :

- rentabilité,
- qualité de vie,
- charge de travail.

Ils fournissent des repères technico-économiques essentiels pour élaborer un projet de développement ou d'installation en élevage ovin. Ils permettent aussi de positionner les résultats d'un élevage par rapport à des objectifs de production. Les performances retenues sont accessibles avec une bonne maîtrise des techniques de production et sont proches de celles observées dans les fermes de références des réseaux d'élevage ovin.

## GENESE D'UNE DEMARCHE INNOVANTE

Quelles sont les aspirations des éleveurs pour vivre demain du mouton et pour favoriser l'installation de nouveaux éleveurs ? Telles sont les questions posées dans la démarche « Système d'Avenir ».

Un constat général de perte d'efficacité des systèmes historiques due à de nouveaux aléas (variabilité des rendements des fourrages et des cultures, problèmes sanitaires, conjoncture économique, réglementation) a été l'élément déclencheur de la réflexion.

L'objectif de ce travail était de mettre au point collectivement des modèles de systèmes d'exploitation plus résilients, en s'appuyant sur un groupe d'éleveurs issus des systèmes de type ovins + cultures.

Ces systèmes montrent une bonne complémentarité entre cultures et élevage, en particulier sur la répartition du travail durant l'année, avec la production d'agneaux de bergerie. La production ovine permet de conforter le revenu et un emploi permanent sur l'exploitation (salarie).

Les modèles proposés répondent aux aspirations des éleveurs, à savoir :

1. **Une bonne qualité de vie et du temps libre avec l'objectif concret de se libérer 3 semaines de congés / an et quelques week-end,**
2. **Un revenu minimum de 2 SMIC/UMO (ce niveau est proposé en équivalence à celui d'un cadre d'autres secteurs professionnels), une rentabilité pour la capitalisation et financer l'outil de travail, la liberté d'entreprendre.**

## SEPT VOIES D'EVOLUTION TECHNICO-ECONOMIQUES ET STRATEGIQUES

### 1. Diversifier les assolements

Les cas types intègrent les problématiques agronomiques (résistances aux herbicides), d'aléas climatiques avec des variations de rendements importants, d'autonomie alimentaire et de répartition du temps de travail.

Il a été retenu d'allonger les rotations sur 6 ans avec 2 cultures de printemps de suite pour intégrer la problématique du vulpin fréquente dans la région et d'introduire une légumineuse fourragère sur 3 ans en tête de rotation.

La part de colza est fixée avec un maximum de 20 % de la surface cultivée, pour laisser de la place aux cultures de printemps, la part de blé se situe entre 35 et 40 %. Le colza est une culture avec des charges opérationnelles élevées et des rendements en baisse, dont la place dans l'assolement est réduite.

Ces exemples de rotation et d'assolement permettent de réduire de 35 % les charges opérationnelles cultures, soit 150 €/ha par rapport à une conduite traditionnelle. La fertilisation en fumure de fond est inférieure aux exportations, avec la mobilisation des unités présentes dans le sol. Le poste semence est constitué en majorité de semence prélevée. Le programme phytosanitaire intègre un assolement diversifié permettant une réduction forte des coûts. En contrepartie, le produit par hectare baisse de 115 €/ha.

Tableau 1 : Exemples de rotations

Rotation 1	Rotations 2 et 3
Luzerne	Colza
Luzerne	Blé d'hiver
Luzerne	Orge de printemps
Blé d'hiver	Tournesol ou Pois de printemps
Orge d'hiver	Blé d'hiver
Colza	Orge d'hiver
Blé d'hiver	
Orge de printemps	

### 2. Développer l'autonomie alimentaire

L'objectif est de réduire les coûts en concentré en produisant des fourrages de qualité à base de légumineuses et en auto consommant les céréales et protéagineux de l'exploitation.

La luzerne est récoltée au stade optimum pour la valeur azotée : début de bourgeonnement à bourgeonnement pour la 1<sup>ère</sup> coupe, puis une 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> coupe début floraison et les autres coupes comme la 1<sup>ère</sup>.

Avec une distribution de luzerne, les brebis n'ont pas besoin de complémentation en azote, même pour les périodes à forts besoins. La distribution de céréales assure l'équilibre de la ration.

Les agneaux sont engraisés avec un aliment fermier. Comme par exemple un mélange de 60 % de céréales (orge d'hiver) et de 40 % de pois, avec 3 % du mélange en CMV. La consommation par agneau s'élève à 90 kg pour une durée d'engraissement rallongée de 1 à 2 semaines par rapport à une finition avec un aliment du commerce. Il faut rechercher un aliment équilibré avec une valeur de 0,9 à 1 UFV et 16,5 à 17,5 % MAT.

Les 3 systèmes sont autonomes en fourrage, et à plus de 95 % en concentré pour les systèmes 2 et 3. Le système de polyculture élevage ovine (1) ne produit que 59 % de son besoin en protéines.

Graphique 1 : Calcul d'autonomie alimentaire de Diapason

Système Viande ovine + cultures (1)

Système Cultures + viande bovine et ovine (3)



Lutter contre le vulpin

Meilleur répartition du temps de travail

Charges opérationnelles cultures de printemps faibles

La luzerne : allier agronomie et autonomie

Aléas des cultures de printemps



Maîtrise du coût alimentaire

Besoins de stockage

Vérifier les valeurs alimentaires

### 3. Bien valoriser les surfaces en prairies permanentes

L'objectif est de proposer une bonne adéquation entre la conduite et la productivité des prairies, en particulier sur le niveau de fertilisation. Environ 30 unités d'azote minéral en moyenne par hectare pour une valorisation de l'herbe à 6,5 t MS/ha (y compris la luzerne).

Néanmoins, celle-ci est conditionnée au choix de la période d'agnelage, établi par rapport à la répartition du travail sur l'ensemble du système et à la volonté de produire des agneaux pour Pâques. Ces systèmes de bergerie limitent donc le pâturage d'automne et nécessite plus de fourrages conservés avec des coûts de récoltes supérieurs à une valorisation par le pâturage.

### 4. Utiliser les couverts végétaux

Les couverts donnent une sécurité au système, même si ils ne sont pas intégrés dans le bilan fourrager. C'est un plus qui peut permettre d'économiser du fourrages et du concentrés. En système bergerie, il est possible de faire pâturer les brebis 1 mois en préparation à la mise bas. En cas de déficit fourrager les couverts peuvent être récoltés en enrubanné si le rendement est supérieur à 1,5 tMS/ha. La qualité optimale est au stade début floraison pour les légumineuses et gonflement pour les graminées (avoine, RGI, moha ...).

Tableau 2 : de mélange pour implanter un couvert avec de la semence prélevée

Espèces	Quantité kg/ha
Avoine de printemps	56 kg
Pois protéagineux	80 kg
Tournesol	6 kg
Coût du mélange	28 €/kg

Le coût d'implantation ne doit pas dépasser les 50 €/ha.

Les couverts végétaux apportent une sécurité fourragère permettant de couvrir en moyenne 7 % des besoins du troupeau.

### 5. Améliorer les performances techniques de la troupe

#### ✓ Choix de la race :

La race doit être adaptée au système envisagé par l'éleveur. La rusticité est à privilégier dans les systèmes pâturant. La sélection ou l'achat d'animaux ayant une évaluation des qualités maternelles sont garant de bons résultats techniques. Dans certaines races, le recours au croisement s'impose pour produire des d'agneaux conforme aux attentes de la filière.

Les races prolifiques se sont développées en système bergerie par leur aptitude au désaisonnement et à l'accélération du rythme d'agnelage. Leur prolificité permet d'améliorer la productivité à la brebis, tout en conservant des poids d'agneaux corrects en croisement. Elles sont moins adaptées au pâturage hivernal.

Les critères de reproduction proposés dans ces cas types sont un peu en dessous de la moyenne des élevages en contrôle de performance pour la race considérée. Ce qui laisse une marge de progrès.

#### ✓ Choix du type de production :

A chaque cas type, un choix différents a été appliqué :

- Cas type 1 : Produire des femelles de reproduction de type F1 et l'auto renouvellement en race pure. Avec la recherche d'une plus-value liée à la vente d'agnelles et un investissement dans l'amélioration génétique de la troupe (engagement dans le contrôle de performance ovin).
- Cas type 2 : Choix d'une brebis (F1 Est à laine Mérinos x Suffolk) avec une facilité de conduite, adaptée à la production d'agneaux de boucherie de bonne qualité avec de bonnes qualités bouchères. Les agnelles de renouvellement sont achetées pour simplifier le système.
- Cas type 3 : Choix d'une race prolifique (Romane) pour une productivité maximale. Toutes les brebis sont accouplées avec des béliers de type viande, les agnelles de renouvellement sont achetées pour simplifier le système.

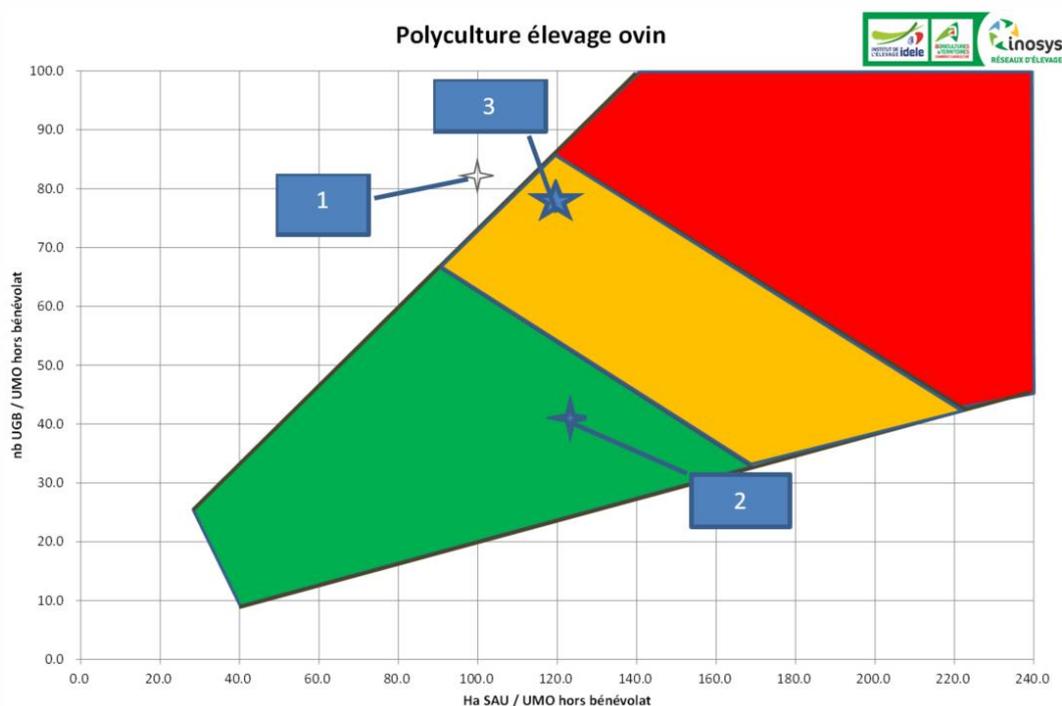


## 6. Un collectif de travail bien organisé

Les 3 cas types proposés comptent plusieurs travailleurs sur l'exploitation (associés et/ou salarié) et ils disposent d'un bon équipement en matériel et bâtiment. L'organisation du collectif de travail répond aux enjeux recherchés par les éleveurs : qualité de vie et temps libre.

La combinaison des ateliers et la diversité des cultures lissent le travail sur l'année. La charge de travail peut sembler élevée, mais elle est atténuée par l'organisation du travail et le niveau d'équipement en matériel et en bâtiment.

Graphique 2 : Abaque travail des exploitations de type polyculture élevage ovin



## 7. Un parc matériel performant et bien dimensionné

La simplification de l'itinéraire technique au niveau du travail du sol permet de réduire les temps de travaux et les coûts de carburant. Cela nécessite un semoir de type « semis-direct » qu'il faut rentabiliser au vu de son coût (au minimum 350 ha à semer / an). Il assure une bonne implantation des cultures avec un temps de travail réduit.

La stratégie d'investissement est d'avoir du matériel renouvelé régulièrement et performant, avec de la copropriété pour les plus coûteux. Ce choix est privilégié à un investissement dans du matériel d'occasion ou de dimension plus petite. Pour amortir certains équipements, la réalisation de prestations à l'extérieur permet de les rentabiliser (moissonneuse, semoir).

Les systèmes étudiés sont considérés comme non soumis aux plus-values, compte tenu du chiffre d'affaires moyen. Ces aspects fiscaux sont intégrés dans la prise de décisions du renouvellement du matériel et dans le niveau des amortissements et des annuités.



Travail en commun : plus de souplesse

Favoriser la communication

Difficulté de trouver de la MO qualifiée



Déléguer les travaux : ETA

Réduire les coûts : Copropriété, CUMA

Attention au sur-équipement

## DESCRIPTION DES CAS TYPES

Un cas-type décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'un système d'exploitation géré de manière optimisée. Il est viable économiquement, reproductible et avec une charge de travail acceptable.

Les 3 systèmes modélisés reflètent les exploitations de polyculture élevage présentes en région Grand Est. Elles sont tournées vers la production d'agneaux de bergerie en complément d'un atelier de grandes cultures.

Exploitation	Cas-type	Caractéristiques	Spécificités de l'atelier ovin
Polyculture élevage ovin (1)	PO2	1,5 UTH (un chef exploitant et un salarié) sur 150 ha (54 % d'herbe) avec 800 brebis de race lourde	Sélectionneur, vente de reproductrices, 3 périodes de mise bas
Céréalière avec élevage ovin (2)	CVO3	2 UTH, en association sur 250 ha de SAU (22 % d'herbe) avec 550 brebis	Renouvellement avec achat d'agnelles F1 Est à laine Mérinos - Suffolk
Polyculture élevages ovins + bovins (3)	PBVO	2 associés et 1 salarié, sur 350 ha de SAU (43 % d'herbe) avec 500 brebis et 70 vaches allaitantes	Brebis de race prolifique, renouvellement par achat d'agnelles

## LE PROFIL DES EXPLOITATIONS SUIVANT LE SYSTEME DE PRODUCTION

### Polyculture élevage ovin (1)

Située dans le secteur plateau lorrain et barrois avec un potentiel en blé de 70 qx/ha, cette exploitation possède 52 % de ses surfaces en herbe (PP, PT et luzerne). Le potentiel des prairies est bon, il permet d'avoir un chargement assez élevé pour ce type d'exploitation (1,6 UGB/ha SFP, avec une fertilisation minérale de 32 unités d'azote et un apport de fumier tous les 3 ans sur la surface de fauche). Avec les trois périodes d'agnelage (août-septembre, novembre-décembre et janvier-février) le travail est mieux réparti. On observe également une meilleure utilisation des bâtiments et une vente des agneaux aux périodes les plus favorables (Noël, Pâques et Aïd).

Grâce à l'implication dans un programme de sélection (réalisation du contrôle de performance avec la pesée des agneaux), l'élevage bénéficie de plus-value liée à la génétique.

La présence de pois protéagineux dans l'assolement améliore l'autonomie protéique sans rechercher une autonomie complète. Une partie de l'alimentation des agneaux est achetée (complémentaire azoté à mélanger avec de la céréale).

### Céréalière avec élevage ovin (2)

Située dans le secteur plateau lorrain et barrois avec un potentiel en blé de 70 qx/ha, cette exploitation a 22 % de ses surfaces en herbe (PP, PT et luzerne). Le chargement est de 1,5 UGB/ha SFP avec un niveau de fertilisation azotée minérale de 33 unités / ha d'herbe. Une partie des surfaces en dérobées est enrubannée dès que le rendement dépasse 1,5 tMS/ha pour assurer une sécurité fourragère.

La taille de la troupe est relativement importante, mais elle est en cohérence avec la présence de 2 associés sur l'exploitation pour mieux gérer les 2 périodes d'agnelage (octobre-novembre et janvier). Cette taille permet de réaliser des investissements spécifiques à l'élevage ovin.

L'alimentation des agneaux et des brebis est intégralement produite sur l'exploitation.

### Polyculture élevages ovins + bovins (3)

Située dans le secteur plateau lorrain et barrois avec un potentiel en blé de 70 qx/ha, cette exploitation a 43% de ses surfaces en herbe (PP, PT et luzerne). Le chargement est de 1,4 UGB/ha SFP avec un niveau de fertilisation azotée minérale de 38 unités / ha herbe et un apport de fumier tous les 2 ans sur la surface de fauche.

Le troupeau est composé de 70 vaches allaitantes en système naisseur engraisseur de jeunes bovins et de 500 brebis. La présence des 2 ateliers permet de mutualiser la distribution des rations (utilisation de l'ensilage de maïs pour les brebis).

La première période d'agnelage d'octobre-novembre est positionnée en même temps que les vêlages mais ceci est gérable avec les 3 unités de main d'œuvre présente sur l'exploitation. D'autre part, les travaux de semis d'automne sont réduits du fait de l'allongement des rotations et de l'intégration de culture de printemps.

Tableau 3 : Profil des exploitations

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	UTH	SAU	Culture de vente (ha)	SFP (ha) = STH + PT + maïs	Herbe % SAU	Nb brebis EMP	Nb vaches	Chargement UGB/ha SFP
Polyculture élevage ovin (1)	PO2	1,5	150	69	81 ha (75 + 6 + 0)	54	823	-	1,6
Céréalière avec élevage ovin (2)	CV03	2	250	194	56 ha (50 + 6 + 0)	22	543	-	1,4
Polyculture élevages ovins + bovins (3)	PBVO	3	350	201	149 ha (130 + 9 + 10)	43	513	68 VA	1,4

## LES RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER OVIN

Tableau 4 : Les résultats techniques de l'atelier ovin

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	Brebis mises à la repro.	Période d'agnelage	Prolificté	Mortalité agneaux	Productivité numérique*	Productivité pondérale*	Poids carc. agnx	Concentré total*
Polyculture élevage ovin (1)	PO2	800	Aou-Sept, Nov-févr	155%	12%	132%	24,7 kg	19,2 kg	241 kg
Céréalière avec élevage ovin (2)	CV03	550	Oct-Nov et Janv	155%	11%	129%	25,0 kg	19,1 kg	219 kg
Polyculture élevages ovins + bovins (3)	PBVO	500	Oct-Nov et Déc-Janv	208%	19%	161%	29,1 kg	18,5 kg	244 kg

(\* : par Effectif Moyen Pondéré)

Les performances ci-dessus sont supérieures à la moyenne des appuis techniques du Grand Est, mais elles sont permises grâce à un investissement dans la génétique (contrôle de performance ou achat du renouvellement en sélection) et une gestion rigoureuse de la troupe. Néanmoins ces performances sont atteignables.

## LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Tableau 5 : Les résultats économiques 2020

(Source : dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Type d'exploitation	Cas-type	Marge brute / brebis	EBE*/ha SAU	EBE/Produit brut	Disponibl e/UTH en croisière	Annuités /EBE en croisière	Produit brut/ha SAU	CO* % PB	CS* % PB
Polyculture élevage ovin (1)	PO2	99 €	608 €	36%	47 592 €	48%	1 709 €	31%	33%
Céréalière avec élevage ovin (2)	CV03	90 €	653 €	45%	47 177 €	42%	1 448 €	24%	31%
Polyculture élevages ovins + bovins (3)	PBVO	104 €	628 €	42%	56 257 €	49%	1 493 €	23%	34%

(Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Produit brut total – charges opérationnelles – charges de structure hors amortissement et frais financiers)

\*CO = charges opérationnelles ; CS = charges de structure hors amortissement et frais financiers

Les résultats économiques sont calculés avec des rendements reflétant le potentiel moyen des cultures, mais des prix observés pour la récolte 2020 (prix de vente).

Les annuités sont calculées hors reprise du cheptel. La stratégie concernant la mécanisation permet d'avoir un équipement suffisamment performant pour réduire le temps de travail consacré aux cultures, et un coût maîtrisé avec une réduction de 7 % des charges de structure par rapport aux exploitations du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

Ces systèmes sont optimisés avec une efficacité économique supérieure aux résultats couramment observé sur les exploitations de la région. Le disponible par UMO permet de disposer d'une rémunération de la main d'œuvre exploitant supérieure à 2 SMIC.

## COUT DE PRODUCTION EN € PAR KG DE CARCASSE D'AGNEAU

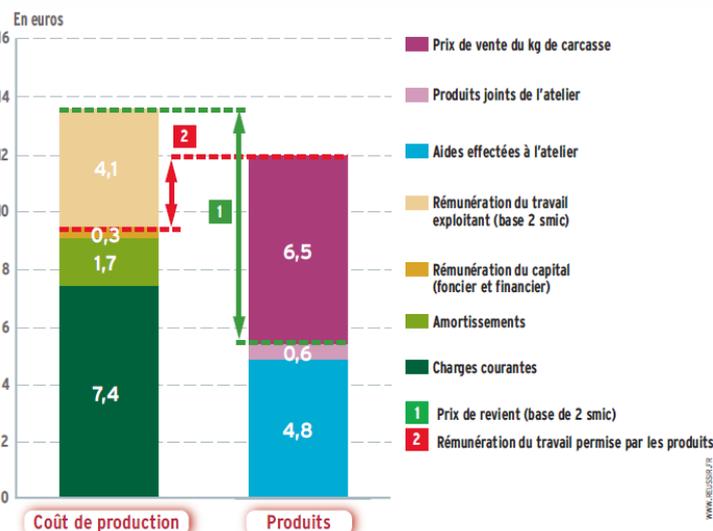
### UNE APPROCHE À L'ÉCHELLE DE L'ATELIER

Le coût de production de l'atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il concerne l'ensemble de l'atelier, c'est-à-dire le cheptel reproducteur dans son ensemble et les jeunes destinés à son renouvellement : les brebis, les agnelles et les béliers. On prend également en compte toutes les surfaces qui servent à l'alimentation du troupeau : la surface fourragère et les surfaces relatives aux céréales intra-consommées.

### COMMENT CALCULER LA PRODUCTION DE L'ATELIER EN OVIN VIANDE :

Production d'agneaux en équivalent carcasse d'agneaux (kgc) = [montant des ventes d'agneaux et d'agnelles (en vif ou en carcasse) - montant des achats d'agneaux pour l'engraissement et reproducteurs jeunes + valeur d'inventaire des agneaux et des agnelles présents en fin d'exercice - valeur d'inventaire des agneaux et des agnelles présents en début d'exercice] / [prix moyen au kilo des agneaux vendus en carcasse]

Le travail que les exploitants consacrent à l'atelier est rémunéré sur la base de 2,0 SMIC « brut » par UMO. Il vient compléter les autres postes de charges.



# CAS-TYPE PO2

## EN ZONE DE PLAINE, UN SYSTÈME CÉRÉALIER OVIN AVEC 54 % D'HERBE VALORISÉE PAR UNE TROUPE DE 800 BREBIS



Brebis de race Est à Laine Mérinos, sélectionneur avec vente de reproductrices, 100 % agneaux de bergerie

Une exploitation de 150 ha de SAU dont 75 ha de prairies permanentes. La main d'œuvre est composée d'un exploitant et d'un salarié à mi-temps, soit 1,5 UTH. Les objectifs de ce système sont : améliorer la troupe grâce à la génétique, vendre des agneaux à Pâques et à l'Aïd, simplifier la partie cultures au maximum.

### FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 800 brebis, avec trois agnelages principaux en août/septembre (47 %), novembre/décembre (33 %) et en janvier/février (20 %). Les mises bas des agnelles et des brebis de repasse ont lieu en janvier/février. Cette répartition des agnelages permet un étalement des ventes à des périodes clés (Noël et Pâques) et d'avoir des périodes disponibles pour les travaux des champs.

Ces 3 agnelages optimisent l'utilisation des bâtiments avec un maximum de 400 brebis en pleine production et la valorisation des surfaces fourragères. Les besoins en bergerie sont estimés à 3 m<sup>2</sup> par brebis (y compris 35-40 % d'allées), mais dans le cas présent, les agnelages de janvier et février se font sur de la surface libérée par les agneaux vendus. Au final le besoin est de 1900 m<sup>2</sup> de bergerie. Et 480 m<sup>2</sup> pour le stockage du fourrage.

La troupe est en contrôle de performance, avec 23 % des animaux vendus pour la reproduction (agnelles de race pure et croisées F1 Est à Laine Mérinos – Suffolk).

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement au pâturage de 18 brebis/ha. Le fourrage distribué représente 330 kg MS/brebis dont 83 kg de paille alimentaire. La première coupe de luzerne peut être récoltée en enrubanné. Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment fermier (60 % céréales, 10 % de pois fourragers et 30 % de complémentaire).

### ASSOLEMENT ET RENDEMENT

#### 150 ha de SAU

Blé hiver : 27,4 ha 7,0 t/ha  
Orge d'Hiver : 13,7 ha 6,5 t/ha  
Colza : 13,7 ha 3,2 t/ha  
Tournesol : 8 ha 2,5 t/ha



Pois de printemps : 5,7 ha 3,8 t/ha  
Bande enherbée : 0,5 ha

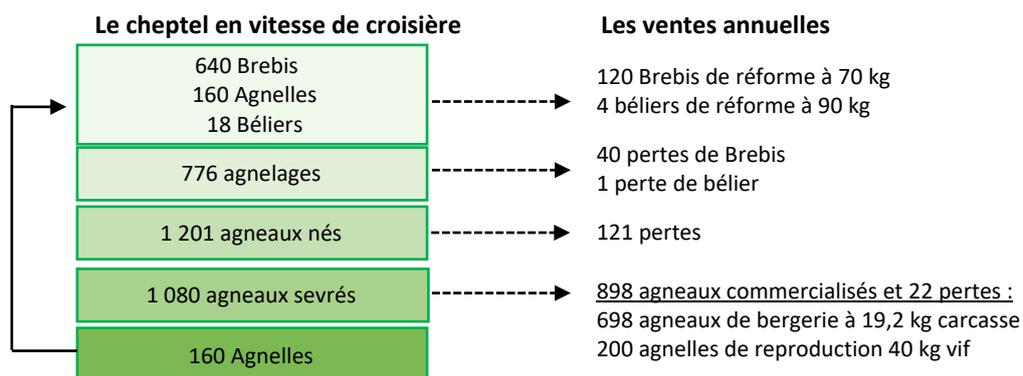
#### Chargement : 1,5 UGB / ha SFP

Luzerne : 6 ha  
Prairies Permanentes : 75 ha

Des couverts végétaux (avoine + pois + tournesol) sont implantés sur 13,7 ha avant les cultures de printemps.

#### Schéma de fonctionnement

126 UGB – 800 brebis (823 Effectif Moyen Présent)



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	97 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	10 %
Productivité Numérique par EMP	135 %
Productivité Pondérale par EMP	24,7 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	17 mois

Concentré total  
241 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	75 j
Age à la vente	124 j
GMQ	300 g/j
Poids de carcasse	19,2 kg
Concentré par agneau	90 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	110 kg

# RESULTATS ECONOMIQUES 2020 du cas type PO2 système d'avenir

## MARGE BRUTE ATELIER OV (823 EMP ET 81 HA SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
<b>Produits de l'atelier ovin</b>	174 €	1 770 €
Total des ventes	154 €	1 565 €
dont ventes agneaux	142 €	1 443 €
dont autres produits	12 €	12 €
Achat de reproducteurs	- 3 €	- 32 €
Aides Ovines	22 €	226 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
<b>Charges opérationnelles de l'atelier ovin</b>	75 €	766 €
dont charges d'alimentation	49,0 €	498 €
dont frais vétérinaire	8,5 €	86 €
dont frais divers d'élevage	10,0 €	102 €
dont charges SFP ovine	7,9 €	81 €
<b>Marge brute atelier ovin</b>	99 €	1 004 €

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES GLOBAUX

<b>PRODUIT BRUT TOTAL</b>	<b>1 709 €/ha</b>	<b>256 301 €</b>
<b>Atelier ovins viande</b>		<b>143 410 €</b>
120 brebis de réforme à 75 €/tête		
4 béliers de réforme à 90 €/tête		
698 agneaux de bergerie : 19,20 kgc à 6,56 €/kg		
200 agnelles reproduction à 145 €/tête		
- 5 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête		
2 880 kg de laine à 0,20 €/kg		
800 aides ovines : 22,86 €/brebis = 18 290 €		
Produit de la SFP ovine : 932 €		
<b>Atelier cultures</b>		<b>71 791 €</b>
27,4 ha de blé : 70 qx/ha à 160 €/t		
13,7 ha d'orge d'hiver : 65 qx/ha à 145 €/t		
13,7 ha de colza : 32 qx/ha à 380 €/t		
5,7 ha de pois : 38 qx/ha à 185 €/t		
8 ha de tournesol : 25 qx/ha à 335 €/t		
<b>Autres produits</b>		<b>8 332 €</b>
75 ha ICHN à 111,1 €/ha		
<b>Aides découplées</b>		<b>32 768 €</b>
150 ha à 218 €/ha		

<b>CHARGES</b>		<b>165 029 €</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>79 746 €</b>
31 % du PB et 532 €/ha		
<i>Atelier ovins viande</i>	55 553 €	
Dont concentré :	40 353 €	
Dont véto :	6 960 €	
<i>Surface fourragère (81 €/ha)</i>	6 525 €	
<i>Cultures (256 €/ha)</i>	17 667 €	
<b>Charges de structure</b>		<b>85 283 €</b>
33 % du PB et 569 €/ha		
(hors amortissement et frais financiers)		
Dont charges sociales	11 558 €	
Dont salaires et charges	15 790 €	
Dont fermage	13 429 €	
Dont mécanisation	24 805 €	

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>91 272 €</b>
<b>EBE + salaires 107 062 € soit 36 % du produit brut</b>	

TRÉSORERIE	
<b>Annuités</b>	<b>43 680 €</b>
<b>soit 291 €/ha</b>	<b>48 % EBE</b>
↓	
<b>DISPONIBLE POUR :</b>	<b>47 592 € /UMO</b>
L'AUTOFINANCEMENT	17 941 €
LA FAMILLE	29 651 € /UMO

REVENU	
<b>Amortissement</b>	<b>45 890 €</b>
<b>Frais financiers</b>	<b>6 701 €</b>
↓	
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>38 681 €</b>

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

## CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	90	93	85
Fourrages	93	95	95
Concentrés	82	86	58

## CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

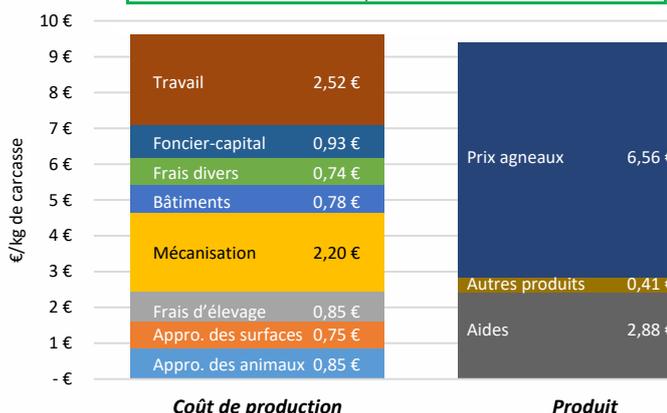
Total MJ exploitation / ha SAU	9 914
Litre fioul / ha SAU	67
MJ atelier OV/100 kg carc agx	5 312
MJ atelier cultures / ha	11 950

## COUT DE PRODUCTION ATELIER OV

Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	14 258
Coût de production total en €/kgc	9,61 €
Produit total en €/kgc	9,85 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,32 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,27

## Marge brute des autres ateliers

Produits cultures	1 040 €/ha
Marge brute cultures	784 €/ha
<b>Eléments pour l'installation / reprise :</b>	
Montant du capital hors foncier	419 966 €
Soit par ha SAU	2 800 €
Montant totale de la reprise	363 894 €



# CAS-TYPE CVO3

## UN SYSTÈME CÉRÉALIER-OVIN AVEC 22 % D'HERBE DANS LA SAU ET UNE TROUPE DE 550 BREBIS



### Brebis F1 Est à Laine Mérinos - Suffolk, achat d'agnelles de renouvellement, 100 % agneaux de bergerie

Une exploitation de 250 ha de SAU dont 50 ha de prairies permanentes. La main d'œuvre est composée de 2 associés en GAEC. Les objectifs de ce système sont : simplification avec l'achat d'agnelles croisées, commercialisation majoritaire à Pâques, réduire les charges opérationnelles et de mécanisation sur la partie cultures (copropriété, CUMA, prestation).

### FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 550 brebis, avec deux agnelages principaux en novembre (2/3) et en janvier (repasses et agnelles). Les agnelles de renouvellement croisées F1 Est à Laine Mérinos – Suffolk sont achetées chez un multiplicateur. Ces animaux rentrent sur l'exploitation en avril à l'âge de 6 mois.

Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement au pâturage de 17 brebis/ha. Le fourrage distribué représente 315 kg MS / brebis dont 68 kg de paille alimentaire. La première coupe de luzerne peut être récoltée en enrubanné.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment fermier (60 % céréales, 40 % de pois fourragers).

### ASSOLEMENT ET RENDEMENT

#### 250 ha de SAU

Blé hiver	: 65 ha	7,0 t/ha	Pois de printemps	: 13,5 ha	3,8 t/ha
Orge d'Hiver	: 32,5 ha	6,5 t/ha	Bande enherbée	: 1,0 ha	
Colza	: 32,5 ha	3,2 t/ha			
Orge de printemps	: 32,5 ha	4,8 t/ha			
Tournesol	: 17,0 ha	2,5 t/ha			

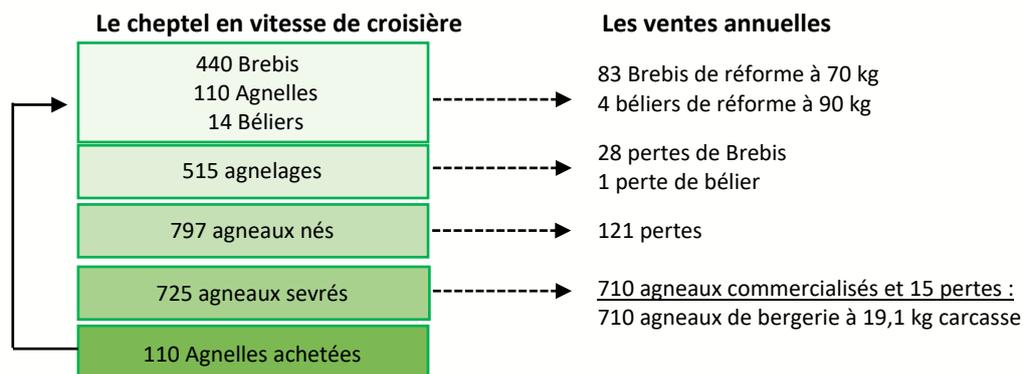
Chargement : 1,4 UGB / ha SFP

Luzerne	: 6 ha
Prairies Permanentes	: 50 ha

Des couverts végétaux (avoine + pois + tournesol) sont implantés sur 63 ha avant les cultures de printemps. Environ 30 ha sont valorisés par les brebis.

#### Schéma de fonctionnement

84 UGB – 550 brebis (543 Effectif Moyen Présent)



Les performances (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	94 %
Prolificité	155 %
Mortalité agneaux	9 %
Productivité Numérique par EMP	132 %
Productivité Pondérale par EMP	25,0 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total  
219 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	75 j
Age à la vente	124 j
GMQ	300 g/j
Poids de carcasse	19,1 kg
Concentré par agneau	90 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	99 kg

# RESULTATS ECONOMIQUES 2020 du cas type CVO3 système d'avenir

## MARGE BRUTE ATELIER OV (543 EMP ET 56 HA SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP
<b>Produits de l'atelier ovin</b>	160 €	1 550 €
Total des ventes	172 €	1 662 €
dont ventes agneaux	126 €	1 224 €
dont autres produits	45 €	45 €
Achat de reproducteurs	- 37 €	- 361 €
Aides Ovines	24 €	232 €

	€/ brebis	€/ha SFP ovine
<b>Charges opérationnelles de l'atelier ovin</b>	70 €	674 €
dont charges d'alimentation	42,1 €	408 €
dont frais vétérinaire	8,8 €	85 €
dont frais divers d'élevage	8,3 €	81 €
dont charges SFP ovine	10,3 €	100 €
<b>Marge brute atelier ovin</b>	90 €	876 €

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES GLOBAUX

<b>PRODUIT BRUT TOTAL</b>	<b>1 448 €/ha</b>	<b>361 908 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>198 752 €</b>
<b>Atelier ovins viande</b>		<b>86 775 €</b>	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>87 151 €</b>
83 brebis de réforme à 75 €/tête			24 % du PB et 349 €/ha	
4 béliers de réforme à 90 €/tête			<i>Atelier ovins viande</i>	32 146 €
710 agneaux de bergerie : 19,11 kgc à 6,35 €/kg			Dont concentré :	22 851 €
- 110 agnelles de reproduction : 40 kg vif à 160 €/tête			Dont véto :	4 785 €
- 5 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête			<i>Surface fourragère (100 €/ha)</i>	5 589 €
1 627 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Cultures (255 €/ha)</i>	49 417 €
550 aides ovines : 23,59 €/brebis = 12 975 €			<b>Charges de structure</b>	<b>111 601 €</b>
Produit de la SFP ovine : 932 €			31 % du PB et 446 €/ha	
			(hors amortissement et frais financiers)	
<b>Atelier cultures</b>		<b>201 536 €</b>	Dont charges sociales	25 828 €
65,0 ha de blé : 70 qx/ha à 173 €/t			Dont salaires et charges	- €
32,5 ha d'orge d'hiver : 65 qx/ha à 145 €/t			Dont fermage	27 201 €
32,5 ha de colza : 32 qx/ha à 380 €/t			Dont mécanisation	28 481 €
32,5 ha d'orge de printemps : 48 qx/ha à 155 €/t				
13,5 ha de pois : 38 qx/ha à 185 €/t				
17,0 ha de tournesol : 25 qx/ha à 335 €/t				
115 t de paille à 25 €/t				
<b>Autres produits</b>		<b>18 985 €</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>163 156 €</b>
Produits d'autres activités : 9 300 €				
70 ha ICHN à 139,3 €/ha		<b>54 613 €</b>	<b>EBE + salaires 163 156 € soit 45 % du produit brut</b>	
<b>Aides découplées</b>				
250 ha à 218 €/ha				

TRÉSORERIE		REVENU	
<b>Annuités</b>	<b>68 802 €</b>	<b>Amortissement</b>	<b>77 578 €</b>
<b>soit 275 €/ha</b>	<b>42 % EBE</b>	<b>Frais financiers</b>	<b>8 999 €</b>
↓		↓	
<b>DISPONIBLE POUR :</b>	<b>47 177 € /UMO</b>	<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>76 579 €</b>
L'AUTOFINANCEMENT	25 334 €		
LA FAMILLE	34 510 € /UMO		

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

### CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	99	100	100
Fourrages	100	100	100
Concentrés	97	99	99

### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

Total MJ exploitation / ha SAU	10 080
Litre fioul / ha SAU	88
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 473
MJ atelier cultures / ha	11 316

### COUT DE PRODUCTION ATELIER OV

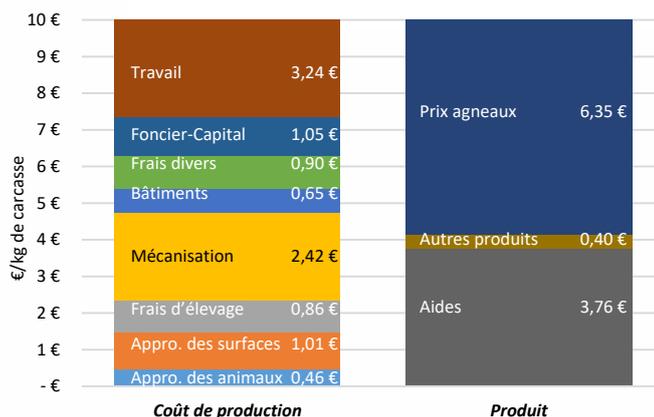
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	11 735
Coût de production total en €/kgc	10,60 €
Produit total en €/kgc	10,51 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,44 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	1,95

### Marge brute des autres ateliers

Produits cultures	1 039 €/ha
Marge brute cultures	784 €/ha

### Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	660 050 €
Soit par ha SAU	2 640 €
Montant totale de la reprise	564 051 €



# CAS-TYPE PBVO

## SUR 350 HA DE SAU, UN POLYCUITEUR ELEVEUR AVEC UNE TROUPE DE 500 BREBIS ET 70 VACHES ALLAITANTES



**Brebis de race prolifique, achat d'agnelles de renouvellement, 100 % agneaux de bergerie**

Une exploitation de 350 ha de SAU dont 130 ha de prairies permanentes. Le système bovin est de type naisseur-engraisseur de jeunes bovins en race limousine engraisé avec de l'enrubané de luzerne et des céréales. La main d'œuvre est composée de 2 associés et d'un salarié. Les objectifs de ce système sont : simplification avec l'achat d'agnelles, commercialisation majoritaire à Pâques, réduire les charges opérationnelles et de mécanisation sur la partie cultures (copropriété, CUMA, prestation).

### FONCTIONNEMENT DE LA TROUPE

Une troupe de 800 brebis, avec deux agnelages principaux en octobre/novembre (2/3) et en décembre/janvier (agnelles et brebis de repasse). Les agnelles sont achetées chez un sélectionneur et rentrent sur l'exploitation en avril à l'âge de 6 mois.

Le maïs ensilage permet d'équilibrer le bilan fourrager. Il est distribué aux brebis et corrigé avec de l'enrubané de luzerne. Les surfaces en herbe sont valorisées au printemps avec un chargement au pâturage de 16 brebis/ha. Le fourrage distribué représente 244 kg MS/brebis dont 49 kg de paille alimentaire. La première coupe de luzerne peut être récoltée en enrubané.

Les agneaux élevés en bergerie consomment 90 kg d'aliment fermier (60 % céréales, 40 % de pois fourragers).

### ASSOLEMENT ET RENDEMENT

#### 350 ha de SAU

Blé hiver	: 71 ha	6,9 t/ha	Pois de printemps	: 11,2 ha	3,8 t/ha
Orge d'Hiver	: 35,5 ha	6,5 t/ha	Bande enherbée	: 1,0 ha	
Colza	: 35,5 ha	3,2 t/ha			
Orge de printemps	: 35,5 ha	4,8 t/ha			
Tournesol	: 11,3 ha	2,5 t/ha			

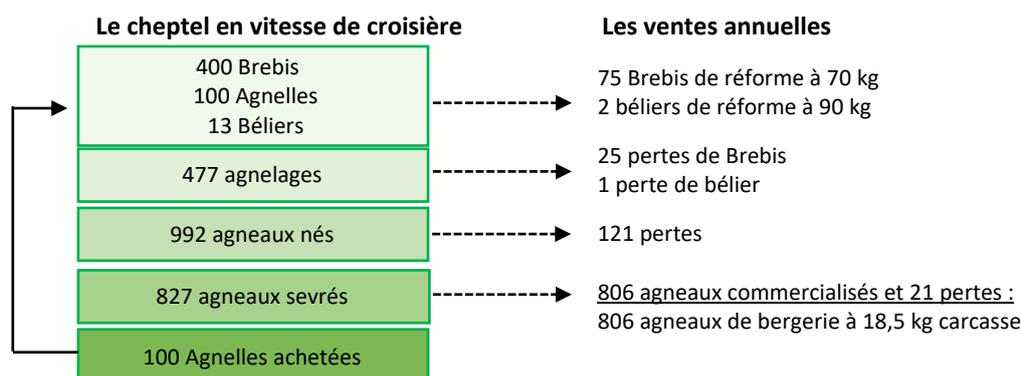
Chargement : 1,4 UGB / ha SFP

Maïs ensilage	: 10 ha
Luzerne	: 9 ha
Prairies Permanentes	: 130 ha

Des couverts végétaux (avoine + pois + tournesol) sont implantés sur 68 ha avant les cultures de printemps. Environ 34 ha sont valorisés par les brebis.

#### Schéma de fonctionnement

211 UGB – 500 brebis (513 Effectif Moyen Présent) – 70 vaches allaitantes (132 UGB)



Les performances de l'atelier ovin (Source : Dispositif INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est)

Résultats techniques de reproduction	
Fertilité	95 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	17 %
Productivité Numérique par EMP	165 %
Productivité Pondérale par EMP	29,1 kg
Réforme	15 %
Age première mise bas	14 mois

Concentré total  
244 kg/EMP

Agneaux	Bergerie
Age au sevrage	75 j
Age à la vente	135 j
GMQ	270 g/j
Poids de carcasse	18,5 kg
Concentré par agneau	90 kg
Brebis	
Concentré brebis par EMP	98 kg

# RESULTATS ECONOMIQUES 2020 du cas type PBVO système d'avenir

## MARGE BRUTE ATELIER OV (513 EMP ET 53 HA SFP)

	€/ brebis	€/ha SFP		€/ brebis	€/ha SFP ovine
<b>Produits de l'atelier ovin</b>	182 €	1 758 €	<b>Charges opérationnelles de l'atelier ovin</b>	78 €	753 €
Total des ventes	192 €	1 857 €	dont charges d'alimentation	51,8 €	501 €
dont ventes agneaux	151 €	1 454 €	dont frais vétérinaire	8,5 €	82 €
dont autres produits	42 €	42 €	dont frais divers d'élevage	8,0 €	77 €
Achat de reproducteurs	- 34 €	- 331 €	dont charges SFP ovine	9,7 €	94 €
Aides Ovines	23 €	222 €	<b>Marge brute atelier ovin</b>	<b>104 €</b>	<b>1 004 €</b>

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES GLOBAUX

<b>PRODUIT BRUT TOTAL</b>	<b>1 493 €/ha</b>	<b>522 442 €</b>	<b>CHARGES</b>	<b>302 648 €</b>
<b>Atelier ovins viande</b>		<b>93 392 €</b>	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>122 735 €</b>
75 brebis de réforme à 65 €/tête			23 % du PB et 351 €/ha	
2 béliers de réforme à 90 €/tête			<b>Animaux</b>	<b>59 311 €</b>
806 agneaux de bergerie : 18,51 kgc à 6,25 €/kg			<i>Atelier ovins viande</i>	<i>35 053 €</i>
- 100 agnelles de reproduction : 40 kg vif à 160 €/tête			Dont concentré :	26 603 €
- 3 mâles reproducteurs achetés à 520 €/tête			Dont véto :	4 350 €
1 796 kg de laine à 0,20 €/kg			<i>Atelier bovins</i>	<i>24 257 €</i>
500 aides ovines : 23,59 €/brebis = 11 795 €			<b>Surface fourragère (89 €/ha)</b>	<b>13 288 €</b>
Produit de la SFP ovine : 499 €			SFP atelier ovins viande :	4 973 €
<b>Atelier bovin</b>		<b>116 822 €</b>	SFP bovins :	8 314 €
<b>Atelier cultures</b>		<b>211 350 €</b>	<b>Cultures (249 €/ha)</b>	<b>50 137 €</b>
71,0 ha de blé : 69 qx/ha à 173 €/t			<b>Charges de structure</b>	<b>179 913 €</b>
35,5 ha d'orge d'hiver : 65 qx/ha à 145 €/t			34 % du PB et 514 €/ha	
35,5 ha de colza : 32 qx/ha à 400 €/t			(hors amortissement et frais financiers)	
35,5 ha d'orge de printemps : 48 qx/ha à 155 €/t			Dont charges sociales	28 543 €
11,3 ha de pois : 38 qx/ha à 185 €/t			Dont salaires et charges	31 874 €
11,3 ha de tournesol : 25 qx/ha à 335 €/t			Dont fermage	38 082 €
96 t de paille à 25 €/t			Dont mécanisation	40 906 €
<b>Autres produits</b>		<b>24 421 €</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>219 794 €</b>
Produits d'autres activités : 9 300 €			<b>EBE + salaires 251 668 € soit 42 % du produit brut</b>	
150 ha ICHN à 100,8 €/ha		<b>76 458 €</b>		
<b>Aides découplées</b>				
350 ha à 218 €/ha				

TRÉSORERIE		REVENU	
<b>Annuités</b>	<b>107 280 €</b>	<b>Amortissement</b>	<b>115 994 €</b>
<b>soit 307 €/ha</b>	<b>49 % EBE</b>	<b>Frais financiers</b>	<b>16 273 €</b>
<b>DISPONIBLE POUR :</b>	<b>56 257 € /UMO</b>	<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>87 257 €</b>
L'AUTOFINANCEMENT	36 571 €		
LA FAMILLE	37 971 € /UMO		

Il est nécessaire de vérifier l'éligibilité à l'ICHN. Suivant la localisation de l'exploitation, une aide MAEC peut venir conforter les résultats économiques.

### CRITERES D'AUTONOMIE ATELIER OV

En %	Massique	Energétique	Protéique
Ration	98	98	98
Fourrages	100	100	100
Concentrés	88	90	84

### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

Total MJ exploitation / ha SAU	8 724
Litre fioul / ha SAU	72
MJ atelier OV/100 kg carc agx	4 258
MJ atelier cultures / ha	10 449

### COÛT DE PRODUCTION ATELIER OV

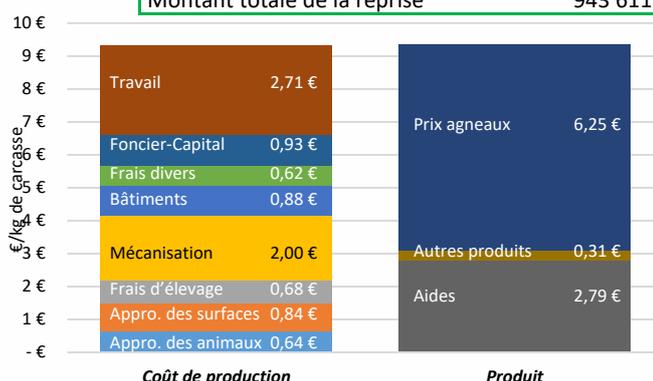
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	13 289
Coût de production total en €/kgc	9,31 €
Produit total en €/kgc	9,36 €
Prix de revient pour 2 SMIC €/kgc	6,21 €
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,04

### Marge brute des autres ateliers

Produits bovins	883 €/ha
Marge brute bovine	637 €/ha
Produits cultures	1 051 €/ha
Marge brute cultures	802 €/ha

### Éléments pour l'installation / reprise :

Montant du capital hors foncier	997 126 €
Soit par ha SAU	2 849 €
Montant totale de la reprise	943 611 €



## CARNET D'ADRESSES

### Pour les chambres d'agriculture

Jean-Pierre SAULET-MOES Alsace	03 88 19 17 33 06 83 32 20 22	<a href="mailto:jp.saulet@alsace.chambagri.fr">jp.saulet@alsace.chambagri.fr</a>
Emilien POCHON Ardennes	03 24 56 89 73 06 25 01 05 62	<a href="mailto:emilien.pochon@ardennes.chambagri.fr">emilien.pochon@ardennes.chambagri.fr</a>
Michael FLOQUET Aube-Haute-Marne	03.25.43.72.72 06.18.87.37.24	<a href="mailto:mickael.floquet@aube.chambagri.fr">mickael.floquet@aube.chambagri.fr</a>
Alain DEMOULIN Marne	03 26 64 08 13 06 72 07 53 08	<a href="mailto:alain.demoulin@marne.chambagri.fr">alain.demoulin@marne.chambagri.fr</a>
Emilie GUERRE Meuse	03 29 83 30 38 06 42 18 42 36	<a href="mailto:emilie.guerre@meuse.chambagri.fr">emilie.guerre@meuse.chambagri.fr</a>
Laurent KELLER Meurthe et Moselle	03 83 93 34 79 06 82 69 83 41	<a href="mailto:laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr">laurent.keller@meurthe-et-moselle.chambagri.fr</a>
Christelle VAILLANT Moselle	03 87 66 12 46 06 80 61 85 80	<a href="mailto:christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr">christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr</a>
Dominique CANDAU Vosges	03 29 29 23 17 06 87 78 92 33	<a href="mailto:dominique.candau@vosges.chambagri.fr">dominique.candau@vosges.chambagri.fr</a>

### Pour l'Institut de l'élevage

Gilles SAGET Région Grand Est	03 83 93 39 17 06 23 70 33 17	<a href="mailto:Gilles.saget@idele.fr">Gilles.saget@idele.fr</a>
----------------------------------	----------------------------------	--

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Achévé d'imprimer en avril 2021  
Avril 2021 – Référence Idele : 00 21 602 005 – Réalisation : Valérie Lochon  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Confédération  
Nationale de l'Élevage  
**CNE**

  
**inosys**  
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE